

ARRETE N°2017-DF-RF-14-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR AES, Economie et Gestion du 12 septembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR AES, Economie et Gestion** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Administration économique et sociale	Amar NASRI/Nicolas RIEUCAU
Licence mention Economie et gestion	Stéphane GOUTTE/Sophie SAGLIO ROSSINI
Master mention Economie des organisations parc. Economie et management des projets publics et privés	Naïma GRELLET
parc. Emploi et Économie Sociale et Solidaire	Naïma GRELLET
parc. Histoire de la pensée économique	Carole BRUNET Loïc CHARLES
Master mention Management parc. Conseil en organisation et management du changement	Mouhoub HANI/Patricia MILANO
Master mention Management et commerce international parc. Commerce Extérieur Trilingue	Sofia TCHOUIKINA
Master mention Monnaie, banque, finance, assurance parc. Marché, institution, finance	DAVID GUERREIRO/Julien CHEVALLIER

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR AES, Economie et Gestion et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-01-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, philosophie et esthétique du 14 septembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Arts, philosophie et esthétique** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Arts du spectacle	Jennifer VERRAES/ Mélisande LEVENTOPOULOS/ Damien MARGUET/Laurent PICHAUD/ Raphaëlle DOYON/ Jérôme DUBOIS/ Stéphane POLIAKOV
parc. Cinéma	Jennifer VERRAES/ Mélisande LEVENTOPOULO/ Damien MARGUET
parc. Danse	Laurent PICHAUD
parc. Théâtre	Raphaëlle DOYON/Stéphane POLIAKOV/ Jérôme DUBOIS
Licence mention Arts plastiques	Nathalie DESMET/Maren KÖPP/Marie PRESTON
parc. Arts plastiques	Nathalie DESMET/Maren KÖPP/Marie PRESTON
parc. Arts et technologies de l'image	Vincent MEYRUEIS/Cédric PLESSIET
parc. Photographie	Martine BUBB/Daphné LE SERGENT
Licence mention Musicologie	Giordano FERRARI/Alvaro OVIEDO
Licence mention Philosophie	Matthieu RENAULT

Master	mention Arts de la scène et du spectacle vivant parc. Projet culturel et artistique international parc. Scènes du monde, histoire et création	Jean-François DUSIGNE/Martial POIRSON Martial POIRSON Jean-François DUSIGNE/Martial POIRSON
Master	mention Arts plastiques parc. Média, design et art contemporain parc. Esthétique, pratique, histoire de l'art contemporain parc. Médiation de l'art contemporain parc. Photographie et art contemporain	Paul-Louis RINUY Roberto BARBANTI Paul-Louis RINUY Patrick NARDIN Michelle DEBAT/Paul-Louis ROUBERT
Master	mention Cinéma et audiovisuel parc. Réalisation et création parc. Théories, esthétiques et mémoires du cinéma parc. Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels	Dominique FOURNIER-WILLOUGHBY Henri-François IMBERT/Eugénie ZVONKINE Marguerite CHABROL/Mathias LAVIN Grégoire QUENAULT/ Dominique FOURNIER-WILLOUGHBY
Master	mention Création numérique parc. Arts et technologies de l'Image virtuelle	Jean-François JEGO/Cédric PLESSIET
Master	mention Danse	Sylviane PAGES
Master	mention Musicologie parc. Création musicale et sonore parc. Théorie et pratique de la musique	Philippe MICHEL/Jean-Paul OLIVE Guillaume LOIZILLON/ Philippe MICHEL Philippe MICHEL/Jean-Paul OLIVE
Master	mention Philosophie parc. Philosophie et critique contemporaine des arts et de la culture parc. Philosophie et connaissance des mondes sociaux juridiques et politiques parc. Espace caraïbe, arts, littératures, philosophie	Bertrand OGILVIE/Orazio IRRERA Bertrand OGILVIE Orazio IRRERA Yala KISUKIDI
Master	mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré parc. Arts plastiques parc. Éducation musicale et chant choral	Gilles DEVAUX Olga MOLL

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR Arts, philosophie et esthétique et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
 et par délégation
 Cyril GISPERT
 Vice-Président
 CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-12-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Culture et Communication du 28 septembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Culture et Communication** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Information - communication	Aurélie AUBERT
Licence Professionnelle mention Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse parc. Techniques journalistiques pour les nouveaux médias	Didier ZARAYA
Master mention Culture et communication parc. Industries culturelles et créatives parc. Médias internationaux, enjeux et pratiques parc. Communication numérique et conduite de projets	Benoît LELONG Sylvie BOSSER Maxime CERVULLE Pascal FROISSART/Alexandra SAEMMER

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Culture et Communication et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-02-01

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Droit du 19 septembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômés de l'UFR Droit et de l'IED pour l'année universitaire 2017-2018 :

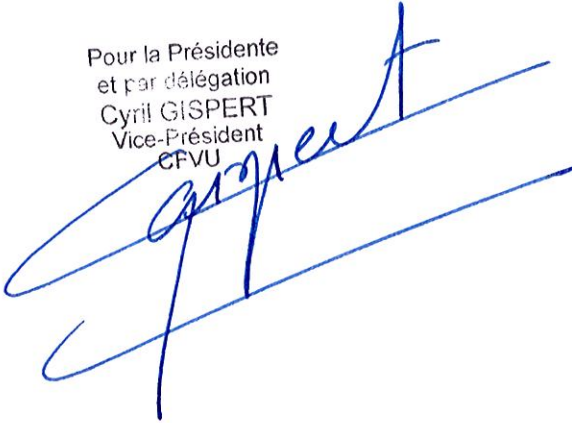
Licence mention Droit	Jean LAINGUI/Michel JUHAN (IED)
Licence Professionnelle mention Métiers de la GRH : assistant parc. Droit social et ressources humaines	Dirk BAUGARD/Pierre-Olivier CHAUMET
Licence Professionnelle mention Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens parc. Droit de la copropriété et syndic	Alice FUCHS-CESSOT/Christine YOUEGO
Master mention Droit de la santé parc. Droit de la gestion des établissements de santé, sanitaires, sociaux et médico-sociaux	Béatrice PARANCE Béatrice PARANCE
parc. Droit médical et de la santé parc. Propriété industrielle et industries de santé	Catherine PUIGELIER Astrid MARAIS
Master mention Droit privé parc. Droit privé approfondi parc. Droit processuel	Edmond SCHLUMBERGER Edmond SCHLUMBERGER David CHEMMI/Catherine PUIGELIER/ Liza VEYRE (IED)
Master mention Droit public	Jean-Louis ITEN/Marc PELLETIER

DU	Clinique juridique - Justice, procès et procédure	Benjamin PITCHO
DU	Criminologie	Franck ARPIN-GONNET
DESU	Criminologie	Franck ARPIN-GONNET

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Droit et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-03-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés du 19 septembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Géographie et aménagement	Antoine DA LAGE
Licence mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Isis TRUCK
Master mention Civilisations, cultures et sociétés parc. Méditerranée, Maghreb, Europe parc. Études juives et hébraïques	Pascale FROMENT/François CASTAING Pascale FROMENT/François CASTAING Maria GOREA
Master mention Géographie, aménagement, environnement et développement parc. Territoires et Mondialisation : Ressources, Vulnérabilités, et Développements parc. Expertises des Territoires, Concertation et Communication en Environnement parc. Géomatique, Géodécisionnel, Géomarketing et Multimédia	Vincent GODARD Ségolène DARLY/François LEGOUY/ Olivier ARCHAMBEAU Johan MILIAN/Eric CANOBBIO Jean François VALETTE/Thierry FEUILLET

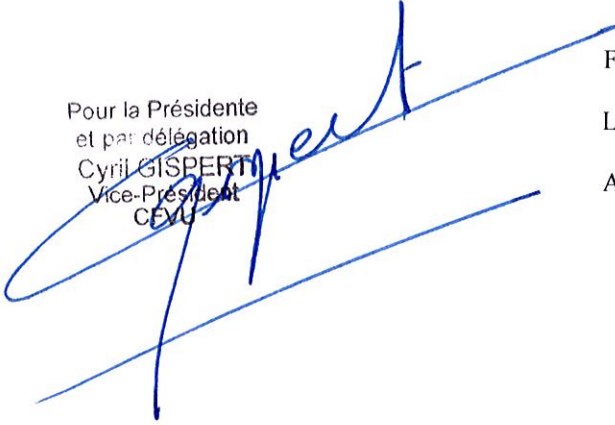
Master mention Mathématiques et informatique appliquées
aux sciences humaines et sociales
parc. Géomatique, Applications et Accessibilité
parc. Technologie et handicap

Dominique ARCHAMBAULT
Jean François VALETTE/Thierry FEUILLET
Dominique ARCHAMBAULT

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR études, recherche et ingénierie en Territoires, Environnements, Sociétés et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CEVU



Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-05-1

**PORTANT MODIFICATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) du 24 novembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA)** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Langues étrangères appliquées	Christine MARGUET
Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères	Anne CHALARD-FILLAUDEAU
parc. Anglais	Dylan GLYNN/Mireille PRODEAU
parc. Arabe	Mathieu GUIDERE
parc. Espagnol	Brice CHAMOULEAU DE MATHA/ Mercedes YUSTA RODRIGO
parc. Etudes européennes et internationales	Stéphanie BUCHENAU/Marie-Ange MAILLET
Master mention Civilisations, cultures et sociétés	Pascale FROMENT/François CASTAING
parc. Méditerranée, Maghreb, Europe	Pascale FROMENT/François CASTAING
parc. Études juives et hébraïques	Maria GOREA
Master mention Histoire	Anne-Marie HELVETIUS/ Enrique FERNANDEZ
parc. Parcours Langues, Espaces, Cultures	Enrique FERNANDEZ
parc. Pouvoirs, Echanges et Savoirs, de l'Antiquité à nos jours	Anne-Marie HELVETIUS
Master mention Lettres	Brigitte FÉLIX/Françoise SIMASOTCHI
parc. Littérature générale et comparée	Lionel RUFFEL
parc. Littératures française et francophone	Françoise SIMASOTCHI
parc. Littératures du monde (anglophones, arabe, allemande, hispanophones, italienne, lusophones, russe)	Julio PREMAT

Master mention Langues et sociétés
parc. Médias, Culture, 2 Langues

Sébastien LEFAIT/Susan BALL/
Pascale THIBAUDEAU

Master mention Traduction et interprétation
parc. Lettres, Interfaces numériques et
Sciences Humaines

Arnaud REGNAULD

Master mention Management et commerce international
parc. Commerce Extérieur Trilingue

Sofia TCHOUIKINA

Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré
parc. Anglais
parc. Espagnol

Anne-Claire MERLIN-FAUQUIEZ
Michèle ARRUÉ/Christine MARGUET

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'UFR Langues et cultures étrangères (LLCER-LEA) et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 31 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE



Pour la Présidente
et par délégation
Arnaud LAÏME
Vice-Président
Conseil d'Administration

ARRETE N°2017-DF-RF-06-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication du 21 juin 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de l'**UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication** et de **PIED** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Informatique	Jean-Noël VITTAUT/Gilles BERNARD (IED)/ /Rakia JAZIRI
parc. Micro-informatique et machines embarquées	Youcef TOUATI
Licence mention Mathématiques	Wolfgang SCHMID
Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : applications web	
parc. Objets communicants intelligents	Lynda SEDDIKI
Licence Professionnelle mention Métiers du numérique: conception, rédaction et réalisation web	
parc. Design web mobile	Samuel SZONIECKY
Master mention Humanités numériques	Ghislaine AZEMARD/Everardo REYES GARCIA
parc. Analyse et valorisation des usages numériques	Imad SALEH/Hakim HACHOUR
parc. Création et édition numérique	Ghislaine AZEMARD/Laure LEROY
parc. Gestion stratégique de l'information	Bruno MENON/Madjid IHADJADENE/ Anna LEZON RIVIERE
parc. Numérique : enjeux et technologies	Khaldoun ZEIK/Guillaume BESACIER/ Pierre QUETTIER
parc. Ecriture, Littérature et Livre Numérique	Arnaud REGNAULT/Philippe BOOTZ

Master mention Informatique
parc. Conduite de projets informatiques
parc. Informatique des systèmes embarqués
parc. Technologies de l'hypermedia
parc. Big data et fouille de données

Arab ALI CHERIF/Anna PAPP
Herman AKDAG
Arab ALI CHERIF/Fares BELHADJ
Imad SALEH/Nasreddine BOUHAI
Boubaker DAACHI/Gilles BERNARD/
Abdellah MOKRANE

Master mention Mathématiques et application

Sihem MESNAGER/Abdellah MOKRANE

Master mention Patrimoines et musées

Bernadette DUFRENE/Remy LABRUSSE

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Mathématiques, informatique, technologies, sciences de l'information et de la communication et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et en déléguation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-07-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Psychologie du 07 juillet 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de psychologie de l'UFR de Psychologie et de l'IED pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Psychologie	Coordination assurée par la Directrice et la Responsable Administrative et Financière de l'UFR Morgiane BRIDOU (IED)/Eduardo MARQUEZ (IED)
Master mention Psychologie parc. Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne parc. Psychologie Clinique et Neuropsychologie parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies	Jean-Luc PICQ Françoise DECORTIS Michèle MONTREUIL Marie-Carmen CASTILLO/ Antoine BIOY (IED)/Nathalie DURIEZ (IED)/ Arnaud PLAGNOL (IED)
parc. Psychologie de l'enfance et de l'adolescence	Annamaria LAMMEL/ Anne-Sophie DEBORDE (IED)/ Raphaële MILJKOVITCH (IED)/ Françoise MORANGE-MAJOUX (IED)
parc. Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux parc. Psychologie de la cognition	Patrick MOLLARET/Lionel DAGOT (IED) Charles TIJUS

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR de Psychologie et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-13-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Sciences du langage du 02 juin 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Sciences du langage** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Sciences du langage	Claire BEYSSADE/Noam FAUST
Licence Professionnelle mention Gestion et accompagnements de projets pédagogiques parc. Enseignement de la langue de signes française en milieu scolaire	Marie-Anne SALLANDRE/Brigitte GARCIA
Master mention Sciences du langage parc. Didactique des langues	Marzena WATOREK/Sandra BENAZZO Anthippi POTOLIA/Mireille PRODEAU/ Fabian SANTIAGO VARGAS
parc. Interprétation, Langue des Signes Française / Français	Brigitte GARCIA/Florence ENCREVE
parc. Linguistique, Acquisition, Didactique, Linguistique des Langues des Signes	Saveria COLONNA/Dylan GLYNN/ Isabelle ROY
Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2 nd degré parc. Langue des signes française	Yann CANTIN/Marie PERINI

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'UFR Sciences du langage et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-08-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu l'avis du Conseil de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère du 21 juin 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation des diplômes de l'**UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère** et de l'**IED** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence mention Sciences de l'éducation	Claire LEMÊTRE/ Monica GONCALVES MACEDO (IED)
Master mention Psychanalyse	Damien GUYONNET
Master mention Sciences de l'éducation parc. Dynamiques éducatives des sujets et des institutions parc. Formation de formateurs et d'encadrants parc. Education tout au long de la vie	Mathias GARDET/Jean-Louis LE GRAND Léandro DE LAJONQUIERE/Fabienne MAILLARD Patrick GEFFARD Valentin SCHAEPELYNCK/Gladys CHICHARRO Jean-Louis LE GRAND/Francis LESOURD (IED)/ Martine MORISSE (IED)

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'UFR Sciences de l'Education, Psychanalyse et Com/Français Langue Etrangère et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-04-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Textes et sociétés du 19 septembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Textes et sociétés** pour l'année universitaire 2017-2018 :

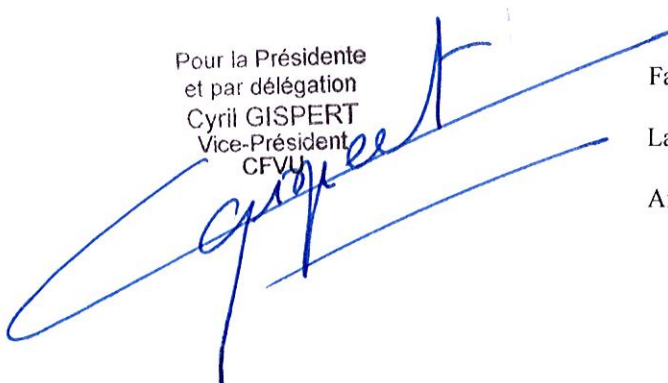
Licence mention Histoire	Jean-Luc MASTIN/Sylvain PATTIEU
Licence mention Lettres	Vincent MESSAGE/Stéphane ROLET
Licence mention Science politique	Odile HENRY/Michel VAKALOULIS
Licence mention Sociologie	Jane FREEDMAN/Martin OLIVERA
Double Licence Histoire-Science politique	Boris BOVE/HULAK Florence
Master mention Archives	Marie-Cécile BOUJU
Master mention Création littéraire	Lionel RUFFEL/Olivia ROSENTHAL
Master mention Etudes sur le genre	Hélène NICOLAS
Master mention Histoire DOMINGO	Anne-Marie HELVETIUS/ Enrique FERNANDEZ
parc. Parcours Langues, Espaces, Cultures	Norbert WASZEK
parc. Pouvoirs, Echanges et Savoirs, de l'Antiquité à nos jours	Anne-Marie HELVETIUS

Master	mention Lettres parc. Littérature générale et comparée parc. Littératures française et francophone parc. Littératures du monde (anglophones, arabe, allemande, hispanophones, italienne, lusophones, russe)	Brigitte FÉLIX/ Françoise SIMASOTCHI Lionel RUFFEL Françoise SIMASOTCHI Julio PREMAT
Master	mention Science politique parc. Diversités, discriminations et représentations parc. Politique transnationale	Audrey MARIETTE/Laurent JEANPIERRE Audrey MARIETTE Laurent JEANPIERRE
Master	mention Sciences sociales parc. Enquêtes, terrains, analyses sociologiques parc. Anthropologie de la mondialisation	Nicolas DUVOUX Nicolas DUVOUX Barbara CASCIARRI
Master	mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation du 2nd degré parc. Histoire-géographie parc. Lettres parc. Sciences économiques et sociales	Marie-Anne MATARD-BONUCCI Patrick WALD LASOWSKI Fabien TRUONG

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'UFR Textes et sociétés et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-34-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'Institut d'enseignement à distance du 13 septembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**Institut d'enseignement à distance** pour l'année universitaire 2017-2018 :

DU Criminologie	Franck ARPIN-GONNET
Licence mention Droit	Michel JUHAN/Jean LANGUI
Licence mention Informatique :	Rakia JAZIRI
Licence mention Psychologie :	Morgiane BRIDOU/Eduardo MARQUEZ
Licence mention Sciences de l'éducation	Monica CONCALVES MACEDO
Master mention Droit public	Jean-Louis ITEN/Sophie JEUSSEAUME
Master mention Droit privé parc. Droit processuel	Catherine PUIGELIER/Liza VEYRE

Master mention Psychologie		
parc. Psychologie Clinique et Psychothérapies		Arnaud PLAGNOL/Nathalie DURIEZ/ Antoine BIOY
parc. Psychologie de l'enfance et de l'adolescence		Raphaële MILJKOVITCH/ Françoise MORANGE-MAJOUX/ Anne-Sophie DEBORDE
parc. Psychologie sociale et du travail : ressources humaines, santé et risques psycho-sociaux		Lionel DAGOT
Master mention Sciences de l'éducation		
parc. Education tout au long de la vie		Jean-Louis LE GRAND/Francis LESSOURD/ Martine MORISSE

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CDD

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-32-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'Institut d'études européennes du 20 juin 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**Institut d'études européennes** pour l'année universitaire 2017-2018 :

DU	Etudes européennes et internationales	Anne-Marie AUTISSIER
	Licence Professionnelle mention Métiers du commerce international	Gilles RAVEAUD
Master	mention Etudes européennes et internationales	Alain QUEMIN
	parc. Commerce international et marketing export	Arnaud ORAIN
	parc. Politiques et gestion de la culture en Europe	Alain QUEMIN
	parc. Union européenne et mondialisation	Michel MANGENOT
	parc. Villes, renouvellement urbain et dynamiques sociales	Alain SINOUE

ARTICLE 2 -

La Directrice de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-33-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'Institut français de géopolitique du 21 juin 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de **l'Institut français de géopolitique** pour l'année universitaire 2017-2018 :

Master mention Géopolitique	Barbara LOYER
parc. Géopolitique : Territoires et enjeux de pouvoir	Frédéric DOUZET
parc. Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)	Philippe SUBRA

ARTICLE 2 –

La Directrice de l'Institut français de géopolitique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU

Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-51-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 4 juillet 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 14 septembre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Montreuil pour l'année universitaire 2017-2018 :

DUT Gestion administrative et commerciale	Marielle BALOULLAL/ Catherine DURAND-CHAILLOU
DUT Information-Communication	Vivianne CLAUS/Marc KAISER
DUT Informatique	Myriam LAMOLLE/Anne RICORDEAU
DUT Qualité, logistique industrielle et organisation	Pascal DUPPRE/El Mouloudi DAFAOUI
Licence Professionnelle mention Commerce et distribution	Marielle BABOULLALL
Licence Professionnelle mention E-commerce et marketing numérique	Ludovic FROMAGET/Karim MAZOULI
Licence Professionnelle mention Management des processus logistiques parc. Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise	Sid-Ali ADDOUCHE

Licence Professionnelle mention Métiers de la communication : chef de projet communication
parc. Communication Interactive et Multimédia Mario CATALDI

Licence Professionnelle mention Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels
parc. Concepteurs de Systèmes d'Information,
Développeur-J2E/AGILE Jean-Hugues RETY

ARTICLE 2 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE

ARRETE N°2017-DF-RF-52-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

La présidente de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'IUT de Tremblay-en-France du 14 septembre 2017 ;
vu l'avis de la CFVU du 26 octobre 2017 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 -

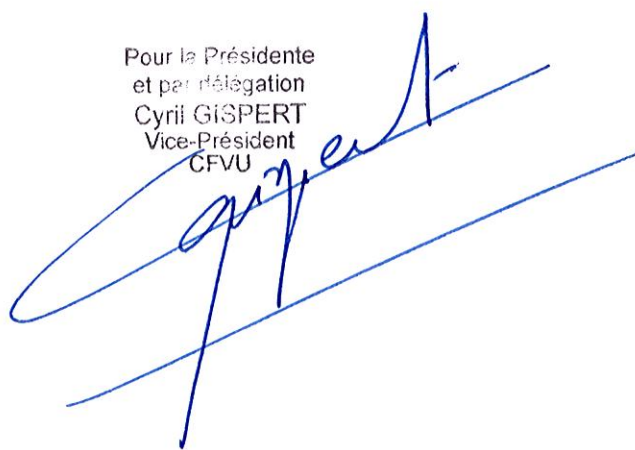
Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'IUT de Tremblay-en-France pour l'année universitaire 2017-2018 :

DUT Génie industriel et maintenance	Samuel KREMPP
DUT Gestion des entreprises et administration	Bérangère VOISIN
DUT Gestion, logistique et transport	Robert NOUMEN
Licence Professionnelle mention Logistique et pilotage des flux parc. Logistique des filières aeroportuaires	Sabrina ALIOUI

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'IUT de Tremblay-en-France et le Directeur général des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Pour la Présidente
et par délégation
Cyril GISPERT
Vice-Président
CFVU



Fait à Saint-Denis, le 8 janvier 2018

La présidente

Annick ALLAIGRE